



« C de C du Sarladais : critères environnementaux pour travaux publics et voirie »

Entretien réalisé en Mars 2009

« Le renouvellement d'un **Marché de Travaux publics/Chantiers de voirie** pour une durée de 3 ans a été l'occasion d'insérer des critères environnementaux et sociaux dans le choix des offres » nous explique **Adeline CROUZILLE, chargée de mission Environnement et Développement Durable à la Communauté de Communes du Sarladais**. Cette expérience découle de l'engagement de cette collectivité qui en 2007 a formalisé ses objectifs en matière d'achats responsables à travers une délibération spécifique*.

L'intégration du Développement durable dans ce marché, en procédure adaptée négociée, a généré de nouveaux réflexes autour des achats : des réunions pluridisciplinaires impliquant DGS, service technique et Environnement, le recours aux articles 14 (clause sociale), 50 et 53 (choix des offres) de la version 2006 du Code des marchés, la création d'outils d'analyses des offres*.

« L'objectif est à présent d'étendre ces méthodes à l'ensemble des marchés ce qui bien sûr va induire de nouveaux besoins en terme de ressources techniques. Les partages d'expériences concrets et rencontres proposés par le réseau sont d'autant plus importants »

Contact : adelinecrouzille.ccs@sarlat.fr

Pensez-y !

* Pour consulter les documents associés à ces marchés rendez vous en ligne sur la plate-forme électronique

www.achatsresponsables-bdd.com